



PROJET D'AGRANDISSEMENT DU STADE PERCIVAL-MOLSON

VOLET INTÉGRATION ARCHITECTURALE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER

MAI 2006



DENIS MARCIL Ingénieur Forestier

WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES



TABLE DES MATIÈRES:

INTRODUCTION	p:3
CONDITIONS EXISTANTES	p:4
PROJET D'AGRANDISSEMENT	p:5
PLAN D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE EST	p:6-9
STRATÉGIE DE PLANTATION	p:10-11
PROPOSTION DE PLANTATION ET DE CONSERVATION	p:12-13
PERSPECTIVES ET VUES	p:14-22
CONCLUSION	p:23
LISTE DES PLANS, FIGURES ET TABLEAUX	p:24
ANNEXE	p:25



INTRODUCTION

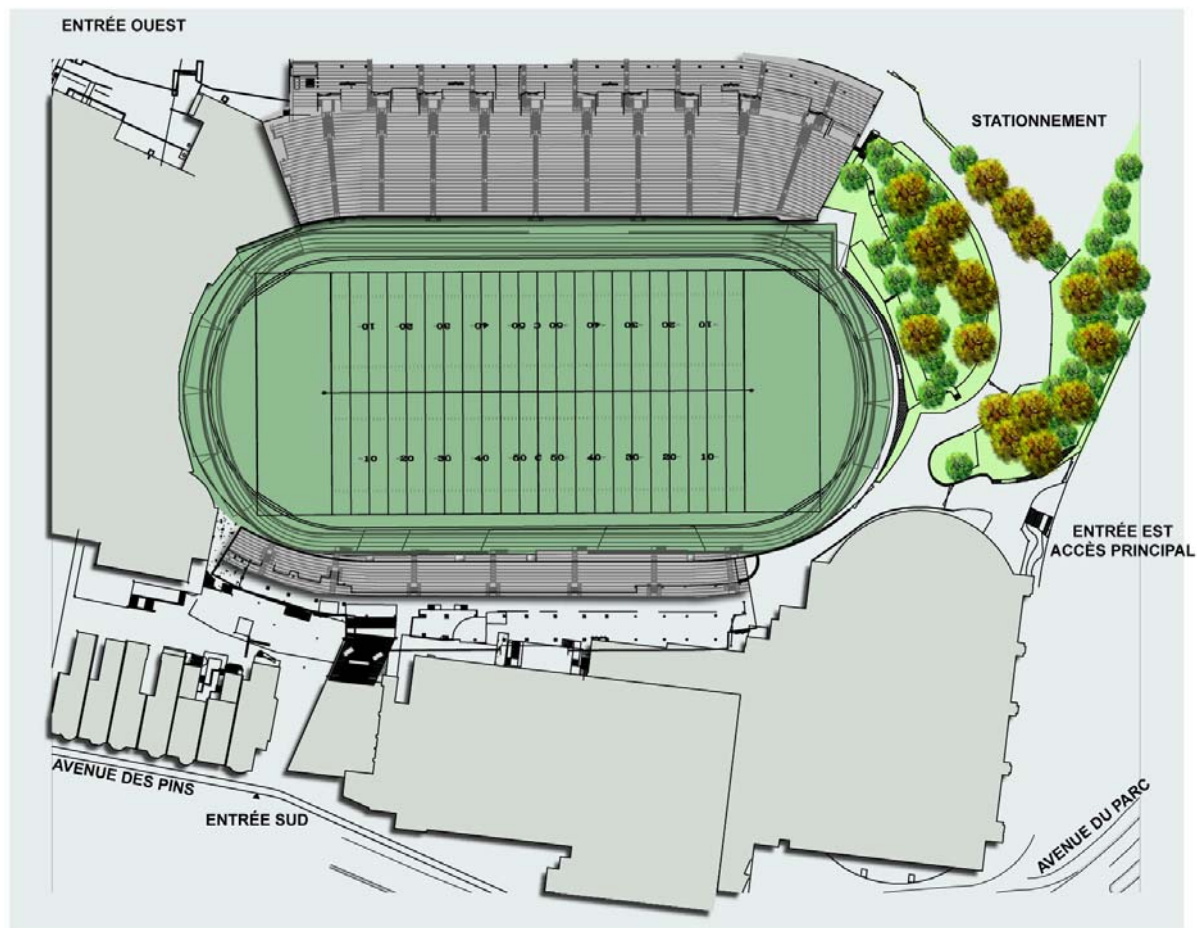
Le présent document résume les interventions proposées pour l'agrandissement du stade Percival-Molson et les aménagements qui y sont reliés. Le plan P-1 ci-dessous indique la condition existante du site, tandis que le plan P-2 illustre la proposition d'agrandissement par Werleman Guy MacMahon Architectes. Afin de préserver l'intimité, l'échelle et l'ambiance du stade existant, les architectes ont choisi de "marier les matériaux et la géométrie de l'agrandissement aux gradins et aux bâtiments environnants existants". Ainsi, les gradins seront conçus comme une continuité des gradins en béton du stade actuel et le périmètre des promenades publiques nord-sud sera défini par des colonnes de soutien en béton et en pierre semblables à celles qui se trouvent à présent sous les gradins nord. L'agrandissement des gradins nord permet d'ajouter un niveau de loges et d'augmenter le nombre de sièges, dont certains seront accessibles en fauteuil roulant du côté nord-est. Il est prévu de remplacer la terrasse et les gradins temporaires actuels par des gradins permanents ainsi que par une terrasse ceinturant la zone des buts, de manière à reproduire les proportions des constructions existantes à l'extrémité sud-ouest du site. Un écran vidéo est également prévu du côté est, à l'extrémité des nouveaux gradins.

Les entrées nord et est seront délimitées par des colonnes en pierre munies de portes en fer forgé. Les clôtures en maille de chaîne seront remplacées par des clôtures en fer ornemental dont le caractère est plus approprié pour un lieu historique naturel tel que le mont Royal.

À l'exception de la zone d'agrandissement nord-est, les travaux prévus n'affectent pas les aires végétalisées du terrain. Afin de minimiser l'impact sur la végétation, Les Alouettes ont mandaté Denis Marcil, ingénieur forestier, pour effectuer une étude des arbres existants dans l'aire affectée par les travaux ainsi que dans les aires connexes. De plus, l'équipe WAA a travaillé de concert avec M. Denis Marcil afin, d'une part, de minimiser les pertes sur le plan végétal et, d'autre part, de créer des nouvelles aires de plantation sur le site ainsi que pour concevoir un plan d'aménagement pour l'entrée est.



CONDITIONS EXISTANTES



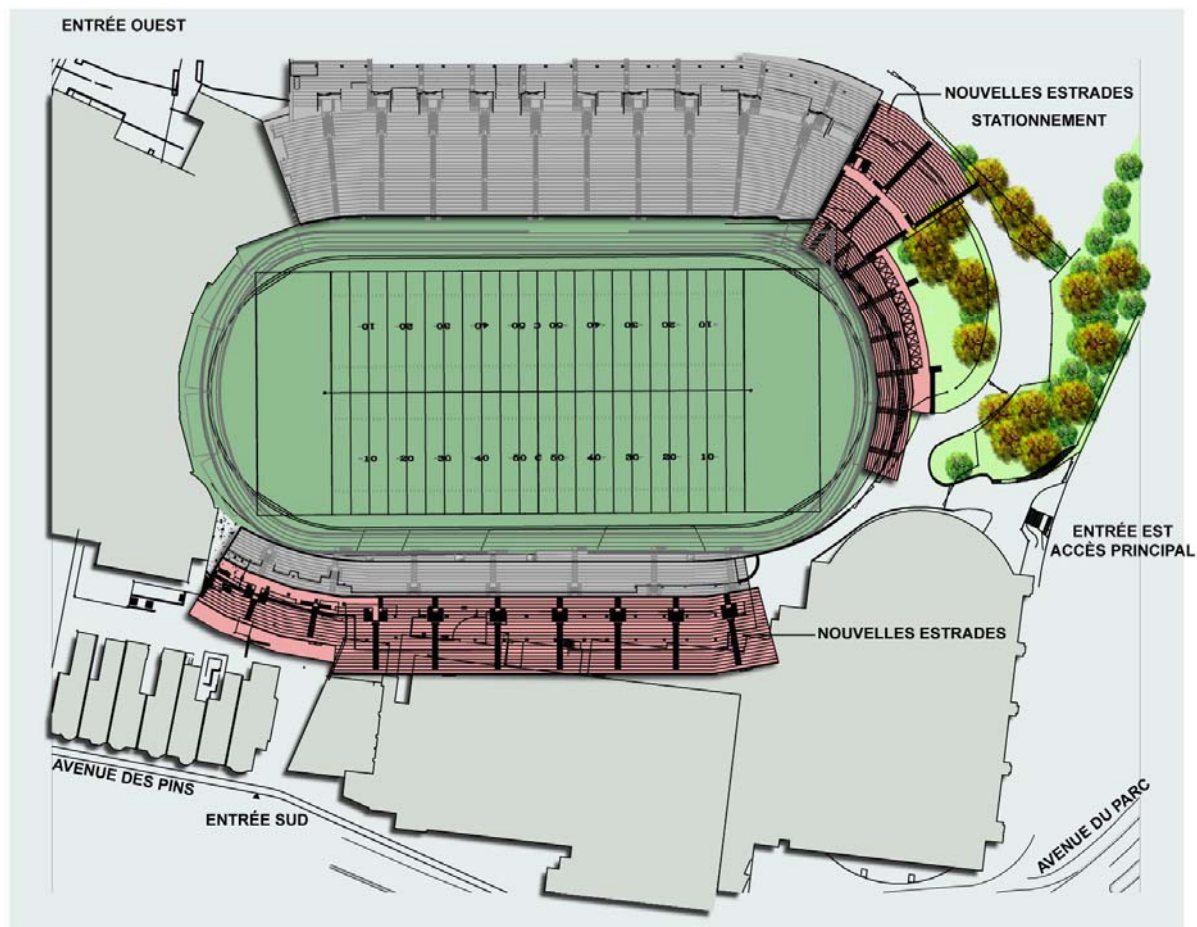
P-1 Plan des conditions existantes

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



PROJET D'AGRANDISSEMENT



10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



P-2 Plan d'agrandissement du stade

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE EST

Les illustrations ci-dessous sont le fruit de la collaboration entre les dirigeants des Alouettes, les architectes, l'ingénieur forestier et les architectes paysagistes. Il est important de noter qu'un processus de consultation auprès du Service des parcs de la Ville de Montréal a permis aux architectes paysagistes de conjuguer les intentions d'aménagement du stade avec celles du parc du Mont-Royal.

Ainsi, le plan P-3 ci-dessous indique, en transparence, l'aire qui sera réaménagée par la Ville de Montréal. On y voit des intentions de plantation d'arbres et de réorganisation de la circulation piétonnière et véhiculaire. Ces intentions sont harmonisées avec le site du stade par le prolongement de la topographie prévu par la Ville et la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes de sous-bois. Une aire de transition entre les interventions de la Ville et du stade permettra de joindre les deux sites en un ensemble cohérent.

L'entrée Est deviendra officiellement l'accès principal au stade. On y trouvera la billetterie et une statue de Percival Molson.



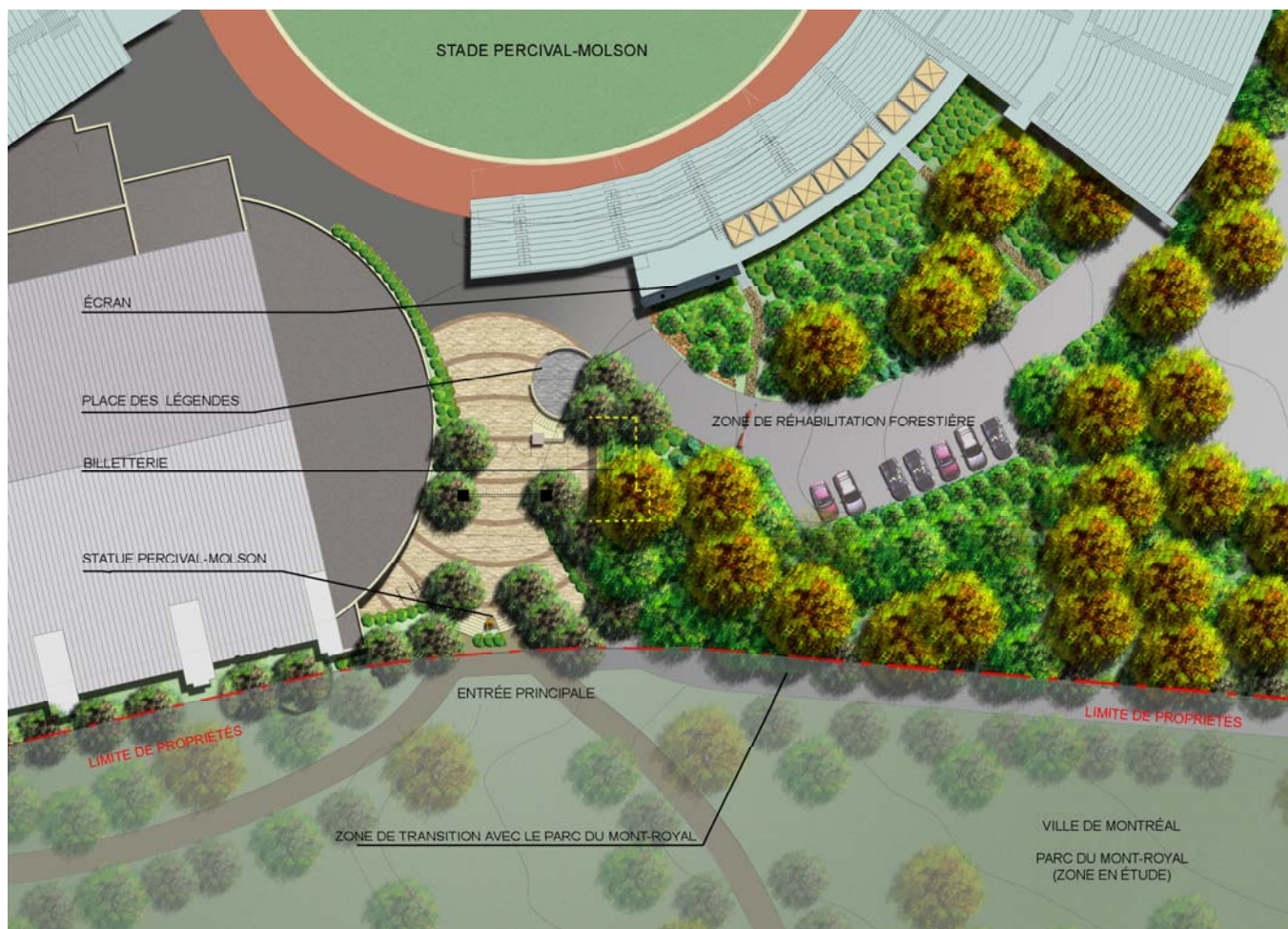
P-3 Plan de l'entrée est

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



Par son implantation sur la pente et en recul, la billetterie est conçue comme un bâtiment enfui dont le toit sera couvert de végétaux. La place des Légendes, une aire d'exposition en plein air adjacente à la billetterie, présentera un historique des événements du stade et des gens qui l'ont fréquenté depuis ses débuts.



P-4 Agrandissement de l'entrée est

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



LA VÉGÉTATION

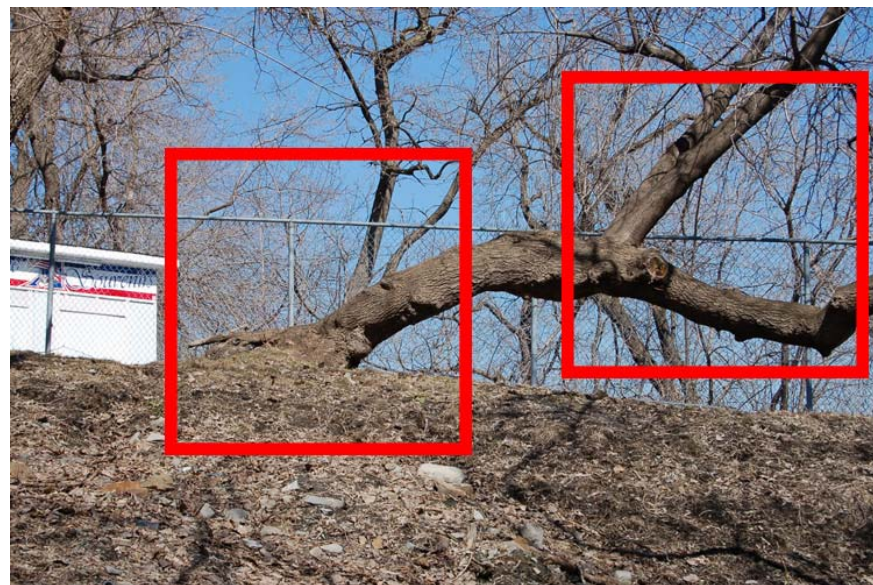
Selon l'inventaire de la végétation du secteur d'agrandissement du stade, un grand nombre des arbres affectés par le projet sont des érables à Giguère (*Acer negundo*). Malgré leur grand calibre, ces arbres sont souvent faibles ou malades.

L'érable à Giguère n'est pas indigène au Québec, il est originaire de l'ouest de l'Amérique. En plus de sa structure tordue, cet arbre a tendance à développer des bourgeons et des feuilles tard dans la saison, ce qui fragilise sa structure. L'érable à Giguère possède un bois cassant et risque de tomber et de se déraciner facilement à cause de sa faiblesse et son tronc incliné. Dû à leur fragilité, les érables à Giguère ont tendance à casser et tomber lors de tempêtes de verglas.

On compte au total 103 arbres dans la zone d'intervention dont 68 devront être abattus; 20, conservés sur le site et 15 seront transplantés. Les photos ci-dessous illustrent des exemples des faiblesses de l'érable à Giguère dans la zone d'intervention. Un inventaire détaillé est joint en annexe.



F-1 Tortueux, gourmands



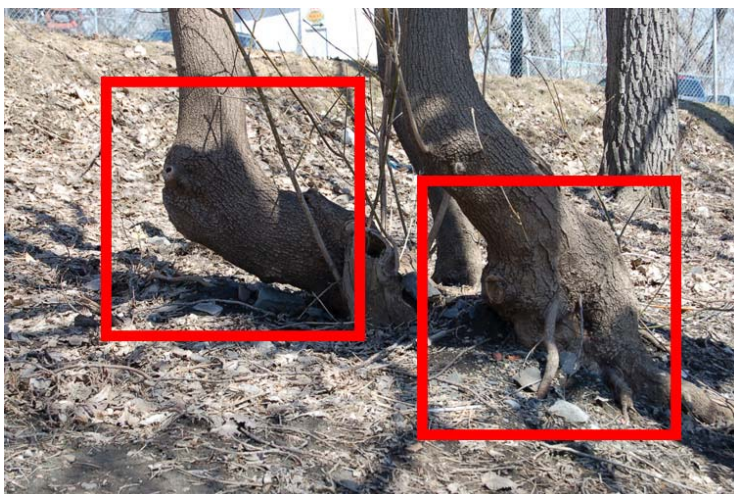
F-2 Tronc creux, cavités, horizontal par déracinement

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



F-3 Plaie ouverte cariée



F-4 Pied tordu et carié, grosse plaie d'élagage cariée, gélivure non cicatrisée



F-5 Plaie ouverte cariée avec insectes

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



STRATÉGIE DE PLANTATION

La stratégie d'intervention illustrée au plan P-5 identifie deux secteurs, soient, le secteur A affecté par le projet et le secteur B au nord-est du premier. Parmi les 15 arbres qui seront transplantés, on compte 14 érables à Giguère et un chêne à gros fruits. Les érables à Giguère seront replantés au haut de la pente dans le secteur B afin d'éviter des accidents causés par une tempête de verglas. Le chêne, étant plus solide, sera planté dans un endroit plus accessible.

Les interventions dans le secteur A consistent généralement à planter des arbres aux endroits appropriés et à créer un sous-bois constitué d'arbustes et d'herbacées densément plantés. Le sol ainsi recouvert sera mieux protégé contre les problèmes d'érosion sur les pentes que l'on retrouve maintenant lors de fortes pluies.

Le secteur B est déjà peuplé d'arbres de gros calibre mais il manque de diversité et son sous-bois est relativement dégagé. Il est donc prévu d'y planter un bon nombre d'arbres et d'arbustes pour recréer une nouvelle forêt en santé. Du côté de l'entrée des piétons vers le stade, les aires de circulation seront séparées par des plates-bandes d'arbres et d'arbustes pour mieux les encadrer et créer une échelle humaine. Il est proposé de prolonger la plantation d'arbres le long du centre sportif, à la limite de propriété de McGill. Cette plantation sera harmonisée avec celle prévue par la Ville de Montréal sur le terrain du parc.

Le nombre estimé d'arbres à replanter sur le terrain adjacent au stade s'élève à 160, soit plus que le double du nombre d'arbres coupés. De plus, environ 500 arbustes et vivaces seront plantés en sous-bois.



LEGENDE:

- | | | | |
|-----|--------------------------|---|--|
| --- | LIMITE DES ZONES | ■ | SECTEUR A: SECTEUR AFFECTÉ PAR CE PROJET |
| X | ABATTAGE ET ESSOUCHEMENT | ■ | SECTEUR B: SECTEUR DE RÉHABILITATION |
| ⊙ | ARBRES A TRANSPLANTER | | |
| ⊙ | ARBRES CONSERVÉS | | |

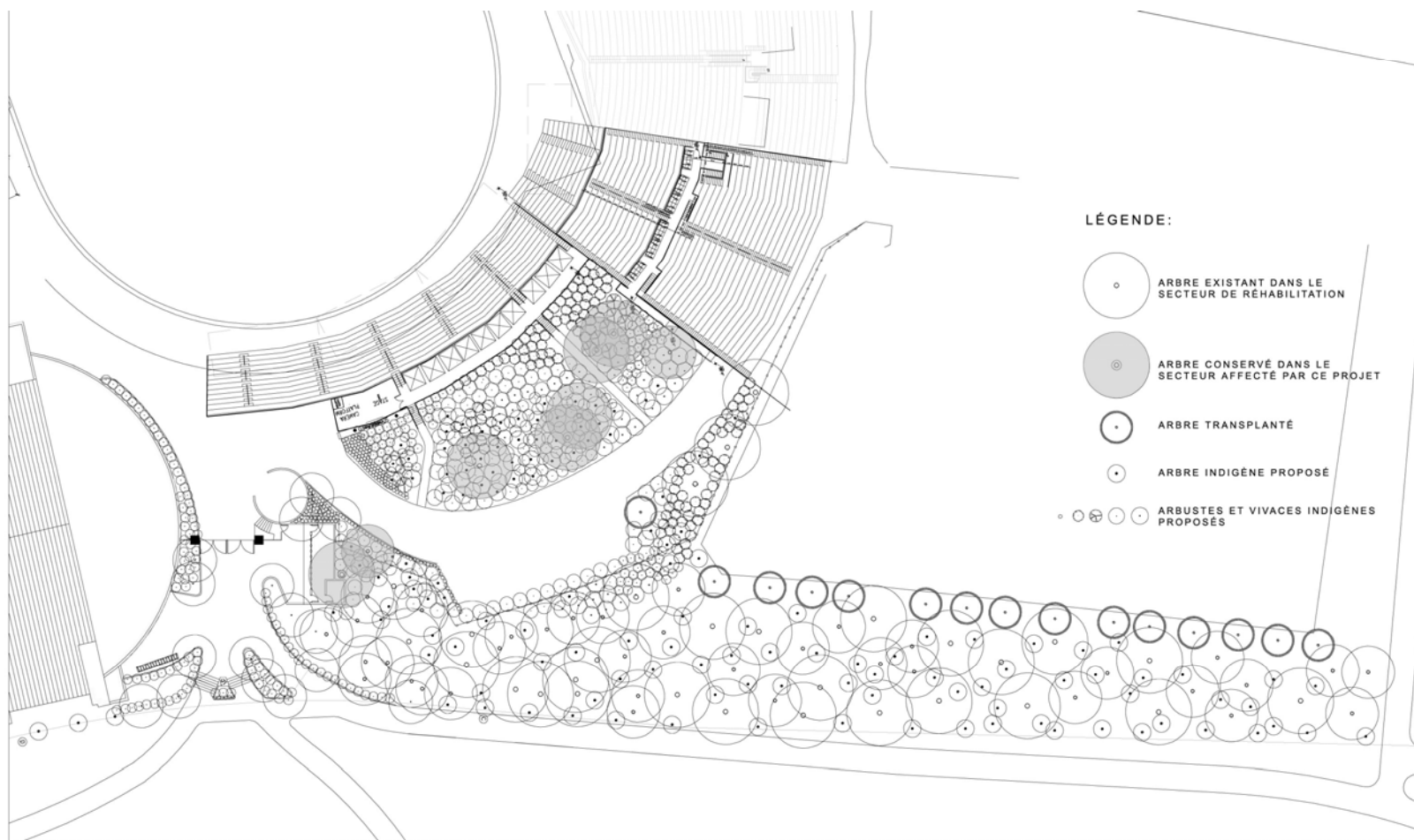
P-5 Stratégie de plantation

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



PROPOSITION DE PLANTATION ET DE CONSERVATION



P-6 Proposition de plantation et de conservation

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



Végétaux recommandés pour la réhabilitation forestière

T-1 Arbres recommandés pour la réhabilitation forestière

Nom français	Nom anglais	Nom latin
*Cornouiller à feuilles alternes	Pagoda Dogwood	<i>Cornus alternifolia</i>
Charme de Caroline	American Hornbeam	<i>Carpinus caroliniana</i>
Chêne macrocarpe	Bur Oak	<i>Quercus macrocarpa</i>
Chêne rouge	Red Oak	<i>Quercus rubra</i>
*Érable à épis	Mountain Maple	<i>Acer spicatum</i>
Érable à sucre	Sugar Maple	<i>Acer saccharum</i>
*Érable de Pennsylvanie	Striped Maple	<i>Acer pensylvanicum</i>
Frêne d'Amérique	White Ash	<i>Fraxinus americana</i>
Frêne d'Amérique 'Manitou'	Manitou White Ash	<i>Fraxinus americana</i> 'Manitou'
Micocoulier occidental	Common Hackberry	<i>Celtis occidentalis</i>
Noyer cendré	Butternut	<i>Juglans cinerea</i>
*Ostryer de Virginie	American Hop-Hornbeam	<i>Ostrya virginiana</i>
Tilleul d'Amérique	American Linden	<i>Tilia americana</i>

* Espèces d'arbres indigènes pouvant être plantées en sous-bois dans le talus ombragé en pente orientée vers le nord-est.

T-2 Liste d'arbustes indigènes pour la zone ombragée en pente orientée vers le nord-est

Nom français	Nom anglais	Nom latin
Érable à épis	Mountain Maple	<i>Acer spicatum</i>
Amélanchier du Canada	Service Berry	<i>Amelanchier canadensis</i>
Diervillée chèvrefeuille	Bush Honeysuckle	<i>Diervilla lonicera</i>
Cerisier de Virginie	Choke Cherry	<i>Prunus virginiana</i>
Framboisier odorant	Flowering Raspberry	<i>Rubus odoratus</i>
Sureau du Canada	American Elder	<i>Sambucus canadensis</i>
Alisier – Viorne flexible	Sweet viburnum	<i>Viburnum lentago</i>
Pimbina – viorne trilobée	Cranberry viburnum	<i>Viburnum trilobum</i>



F-6 PERSPECTIVE VUE DU STADE

La simulation visuelle à partir du stade montre les estrades agrandies et l'écran vidéo. En arrière plan, les arbres conservés et les nouvelles plantations ferment la vue et camouflent l'arrière de l'écran.



10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



F-7 PERSPECTIVE DE L'ENTRÉE EST, CONDITION EXISTANTE



10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



F-8 PERSPECTIVE DE L'ENTRÉE EST, DANS UN AN

Après une année, les végétaux plantés sont encore jeunes, mais créent tout de même une ambiance luxuriante.



10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



F-9 PERSPECTIVE DE L'ENTRÉE EST, DANS DIX ANS

Dix ans plus tard, on remarque le taux de croissance des arbres, selon les différentes espèces. L'écran vidéo est entièrement camouflé.



10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



F-10 PERSPECTIVE VUE DU PARC DU MONT-ROYAL, CONDITION EXISTANTE

Cette vue, prise au mois d'avril, montre combien les estrades sont cachées par les arbres, même avant l'apparition des feuilles. Ces arbres en avant-plan seront conservés.



10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



F-11 PERSPECTIVE VUE DU PARC DU MONT-ROYAL, DANS UN AN

Le même point de vue, suite à l'aménagement du site et au remodelage du terrain côté parc par la Ville de Montréal.



10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



F-12 PERSPECTIVE VUE DU PARC DU MONT-ROYAL, DANS DIX ANS



10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



VUE DE LA RUE AYLMER



F-13 Avant l'agrandissement
La vue de la rue Aylmer donne sur une ruelle de service et sur l'arrière des estrades.



F-14 Après l'agrandissement
Un mur perforé reprenant l'architecture des bâtiments voisins crée un écran structurant et unifie l'arrière plan vu de la rue Aylmer.

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



VUE DE LA RUE AYLMER AVEC PROJET D'AGRANDISSEMENT



F-15 Avant l'agrandissement



F-16 Après l'agrandissement

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



CONCLUSION

Les nombreuses études et rencontres avec les représentants des arrondissements et de différents groupes d'intérêt ont permis aux Alouettes de faire évoluer leur projet afin de mieux l'intégrer à l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.

Le présent rapport contient les résultats des derniers développements du projet. Il démontre les efforts soutenus des Alouettes pour le respect de l'environnement et leur souci de bon voisinage.

Même si l'agrandissement du stade requiert des travaux de construction dans l'arrondissement historique et naturel, il permettra d'augmenter la quantité et la qualité des végétaux dans ce même arrondissement.

En favorisant la biodiversité et la consolidation des sous-bois, les Alouettes investissent dans des milieux naturels en santé qui augmenteront la biomasse.

Nous espérons que ce document aura pu démontrer le sérieux de la démarche des Alouettes et leur souci d'agir en bon père de famille dans l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.



LISTE DES PLANS, FIGURES ET TABLEAUX

- P-1 PLAN DES CONDITIONS EXISTANTES
 - P-2 PLAN D'AGRANDISSEMENT DU STADE
 - P-3 PLAN DE L'ENTRÉE EST
 - P-4 AGRANDISSEMENT DE L'ENTRÉE EST
 - P-5 STRATÉGIE DE PLANTATION
 - P-6 PROPOSITION DE PLANTATION ET DE CONSERVATION
-
- F-1 ÉRABLE À GIGUÈRE DANS LE SECTEUR AFFECTÉ PAR LE PROJET (PHOTO DENIS MARCIL)
 - F-2 ÉRABLE À GIGUÈRE DANS LE SECTEUR AFFECTÉ PAR LE PROJET (PHOTO DENIS MARCIL)
 - F-3 ÉRABLE À GIGUÈRE DANS LE SECTEUR AFFECTÉ PAR LE PROJET (PHOTO DENIS MARCIL)
 - F-4 ÉRABLE À GIGUÈRE DANS LE SECTEUR AFFECTÉ PAR LE PROJET (PHOTO DENIS MARCIL)
 - F-5 ÉRABLE À GIGUÈRE DANS LE SECTEUR AFFECTÉ PAR LE PROJET (PHOTO DENIS MARCIL)
 - F-6 PERSPECTIVE VUE DU STADE
 - F-7 PERSPECTIVE VUE DE L'ENTRÉE EST, CONDITION EXISTANTE
 - F-8 PERSPECTIVE VUE DE L'ENTRÉE EST, DANS UN AN
 - F-9 PERSPECTIVE VUE DE L'ENTRÉE EST, DANS DIX ANS
 - F-10 PERSPECTIVE VUE DU PARC DU MONT-ROYAL, CONDITION EXISTANTE
 - F-11 PERSPECTIVE VUE DU PARC DU MONT-ROYAL, DANS UN AN
 - F-12 PERSPECTIVE VUE DU PARC DU MONT-ROYAL, DANS DIX ANS
 - F-13 VUE DE LA RUE AYLMEYR AVANT L'AGRANDISSEMENT
 - F-14 VUE DE LA RUE AYLMEYR APRÈS L'AGRANDISSEMENT
 - F-15 VUE DE LA RUE AYLMEYR AVANT L'AGRANDISSEMENT
 - F-16 VUE DE LA RUE AYLMEYR APRÈS L'AGRANDISSEMENT
-
- T-1 ARBRES RECOMMANDÉS POUR LA RÉHABILITATION FORESTIÈRE
 - T-2 LISTE D'ARBUSTES INDIGÈNES POUR LA ZONE OMBRAGÉE EN PENTE ORIENTÉE VERS LE NORD-EST

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



ANNEXE

10/05/2006

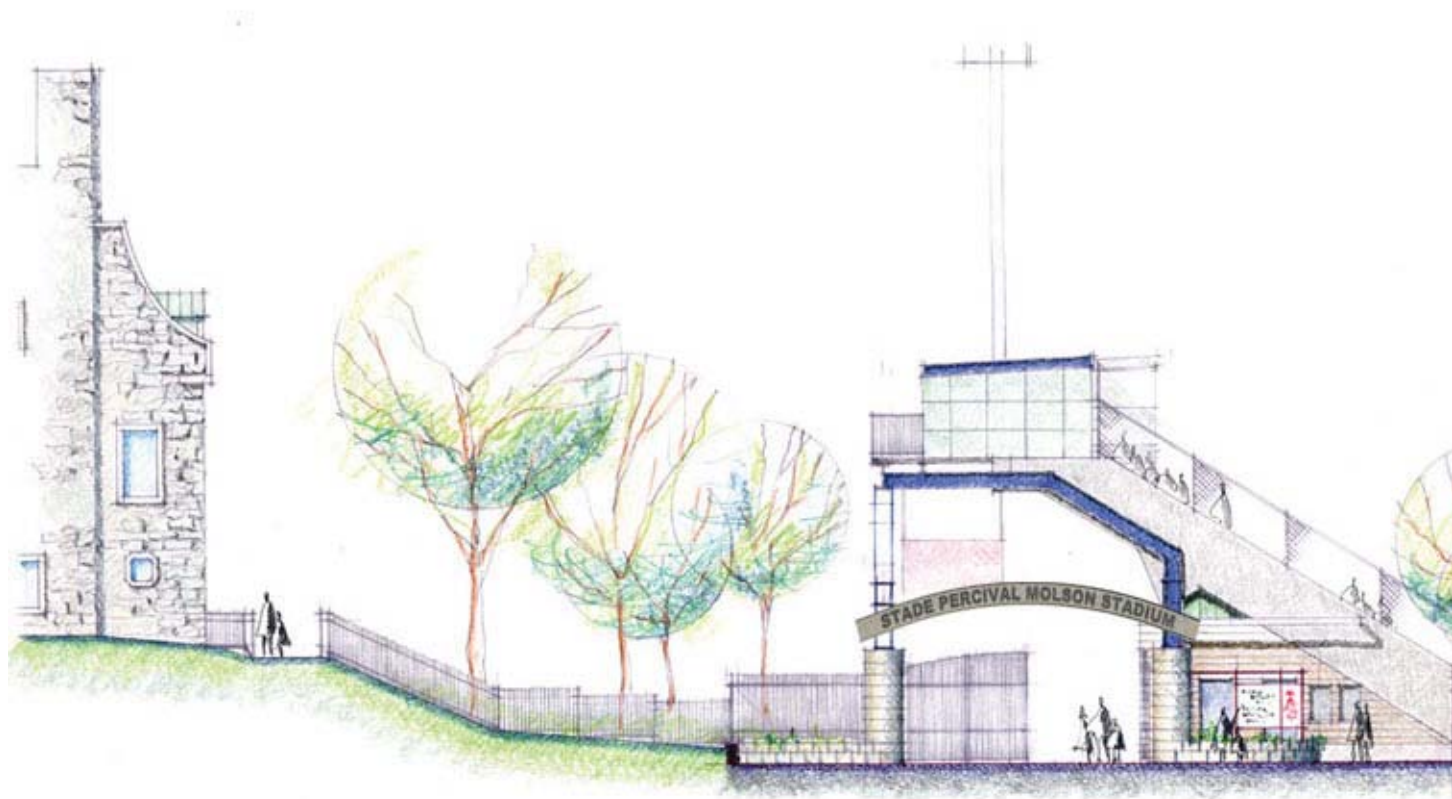
Le présent rapport remplace tous les documents précédents



ILLUSTRATION DE L'ENTRÉE NORD
WERLAMAN GUY MACMAHON ARCHITECTES

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



Entrée Nord du stade Molson, élévation Ouest

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



RAPPORT D'ÉTAPE NO 1
DENIS MARCIL, INGÉNIEUR FORESTIER

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



RAPPORT D'ÉTAPE NO 2
DENIS MARCIL, INGÉNIEUR FORESTIER

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents



RAPPORT FINAL
DENIS MARCIL, INGÉNIEUR FORESTIER

10/05/2006

Le présent rapport remplace tous les documents précédents